

AGRICULTURE Signature d'une charte foncière

Mieux maîtriser l'espace agricole en Savoie



Les signataires de la charte autour de Christophe Mirmand, préfet de la Savoie.

SAVOIE

Vendredi à la préfecture de Savoie a été signée une charte foncière. Initiée en 2008 par Michel Barnier, ministre de l'agriculture à l'époque, ce projet est parti d'un constat : la forte augmentation de la consommation des terres agricoles sur tout le territoire français et notamment en Savoie où le foncier est rare.

Sur les 10 dernières années, il s'est perdu en moyenne 275 hectares d'espace agricole par an. Un comité de pilotage a été mis en place sous la présidence du préfet et réunissait des représentants de l'État, du conseil général, des représentants de la profession agricole, de la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), de l'association des maires, des parcs naturels et des différents syndicats mixtes porteurs de Scot (Schémas de Cohérence Territorial). La charte propose aux partenaires de s'engager

sur trois objectifs.

Le premier : intégrer le foncier agricole stratégique dans le développement territorial. Il s'agit de prendre en compte les enjeux agricoles dès l'élaboration des documents d'urbanisme et de privilégier des modes d'urbanisation plus économe en foncier.

Second point : garantir la pérennité du potentiel agricole. L'idée est de sécuriser le foncier agricole par la création de zones agricoles protégées (ZAP) ou par la création de réserves foncières.

Enfin : gérer l'espace agricole en favorisant la gestion collective de l'espace agricole en impliquant les exploitants agricoles et consolider le cadre juridique des locations de terres agricoles avec les collectivités.

Cette charte dite de "bonnes pratiques" devrait être évaluée annuellement par la commission des espaces agricoles (CDCEA) instaurée en 2010.

Jacky BRAISAZ